

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

Arrêté du 09 NOV. 2021

## **fixant la composition du jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État relevant du ministre de l'intérieur au titre de l'année 2022**

### **Le ministre de l'intérieur,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, notamment le I) du 2° du I de son article 11 ;

Vu l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2017-1748 du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 modifié fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État ainsi que la composition et le fonctionnement des jurys ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 19 mai 2021 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État relevant du ministre de l'intérieur,

## **Arrête :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

M. Jean-Michel MOUGARD, préfet, est nommé président du jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État relevant du ministre de l'intérieur au titre de l'année 2022.

### **Article 2**

Mme Nathalie GUILLOT-JUIN, sous-préfète, est nommée vice-présidente du jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'État relevant du ministre de l'intérieur au titre de l'année 2022.

### **Article 3**

Sont désignés en qualité de membres du jury :

- Mme Muriel ALIVAUD, attachée hors classe d'administration de l'État,
- M. Olivier BARTH, colonel de gendarmerie,
- Mme Jessy BESNARD, conseillère d'administration du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer,
- Mme Sophie BOUSSAC-LOAREC, attachée principale d'administration de l'État,
- Mme Delphine BRICIER, attachée principale d'administration de l'État,
- M. Mathieu BROCHET, attaché principal d'administration de l'État,
- M. Stéphane CANDELA, commandant de gendarmerie,
- Mme Corinne CHAUVIN, administratrice civile hors classe,
- M. Sidi Mohamed CHERRADI, attaché principal d'administration de l'État,
- Mme Hélène COURCOUL-PETOT, administratrice civile,
- Mme Angélique COURTILLIER, conseillère d'administration du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer,
- M. Eric EINSITEL, attaché principal d'administration de l'État,
- M. Guy FISCHER, conseiller d'administration du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer,
- Mme Odile FRASCHINI, attachée hors classe d'administration de l'État,
- M. Stéphan GABRIELLI, conseiller d'administration du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer,
- M. Jean-Jacques GAUTHEUR, commandant divisionnaire de police
- Mme Marie-Line KERRIOU-SOUBELET, attachée hors classe d'administration de l'État,
- Mme Claire LAVOUE-DESDEVISES, attachée hors classe d'administration de l'État,
- M. Arnaud LE BAS, attaché hors classe d'administration de l'État,
- Mme Nathalie LENSKI, sous-préfète,
- M. Morgan LHOMER, attaché principal d'administration de l'État,
- M. Philippe MANET, attaché principal d'administration de l'État,
- M. Marc NEDELIAN, attaché principal d'administration de l'État,
- Mme Anne-Sophie PERON, conseillère d'administration du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer,
- Mme Myriel PORTEOUS, sous-préfète,
- Mme Ségolène RIQUIER, attachée principale d'administration de l'État,
- Mme Marie-Caroline SAILLY, attachée principale d'administration de l'État,
- M. Pierre SCHIES, attaché hors classe d'administration de l'État,
- M. Nicolas SIGOT, attaché principal d'administration de l'État,

- Mme Marie-Christine STIMMESSE, attachée principale d'administration de l'État,
- M. Dominique STOLL, attaché hors classe d'administration de l'État,
- M. Alexandre TALLON, commandant de gendarmerie,
- Mme Michèle TORRES, attachée principale d'administration de l'État,
- Mme Emmanuelle TOURTOIS, conseillère d'administration du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer,
- M. Sébastien TRUET, attaché hors classe d'administration de l'État,
- M. Selim UCKUN, conseiller d'administration du ministère de l'intérieur et de l'outre-mer,
- M. Joël VINCENT, attaché principal d'administration de l'État.

#### **Article 4**

En cas d'empêchement du président, la présidence des travaux du jury sera assurée par Mme Nathalie GUILLOT-JUIN, vice-présidente.

#### **Article 5**

En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

#### **Article 6**

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux de l'épreuve pendant toute la durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de la sous-direction du recrutement et de la formation et sur le site internet du ministère de l'intérieur.

Fait le **09 NOV. 2021**

Pour le ministre et par délégation

Pour le ministre de l'intérieur  
Et par délégation  
La directrice des ressources humaines

Laurence MÉZIN